

La candidature boursière :

Le programme de bourse mis en place par l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé stipule que les candidats éligibles à la bourse doivent détenir les critères suivants :

- Nationalité marocaine
- Baccalauréat issu du système public
- Moyenne minimum de 16/20
- Revenus du foyer ne dépassant pas 10 000 Dhs.

Les bourses octroyées par l'Université couvrent la **totalité des frais de scolarité** pendant **toute la durée des études**. L'Université se réserve le droit de modifier les critères d'obtention de bourse chaque année en fonction des critères convenus avec les organismes partenaires. Les bourses ne sont pas accordées en cours de parcours.

Toute demande de bourse doit obligatoirement être formulée **avant** le concours d'accès. Toute pré-inscription en tant que boursier doit être accompagnée d'un dossier de bourse avec des pièces justificatives.

La commission pédagogique se réserve le droit de faire passer des entretiens individuels aux demandeurs de bourse.

NB : Si un dossier de bourse est rejeté, l'admission au concours d'accès peut être révisée même en cas de réussite à l'examen.

Dossier de candidature :

- Formulaire de pré-inscription
- Deux (02) copies conformes du diplôme du baccalauréat
- Deux (02) copies conformes du relevé de notes obtenues au baccalauréat
- Une (01) copie conforme de la CIN
- Une déclaration sur l'honneur de l'authenticité des pièces fournies au dossier de candidature
- Une demande manuscrite rédigée par le candidat

Dossier de bourse :

- Formulaire de bourse
- Attestation de salaire du père
- Attestation de salaire de la mère
- Déclaration d'impôts des parents (ou déclaration de non-imposition)
- Déclaration sur l'honneur de l'authenticité des pièces fournies

Toutes les données du dossier de bourse doivent être justifiées par un document officiel.

Toute fraude ou tentative de fraude dans les renseignements fournis pourraient entraîner des sanctions.